

# Présentation du Club

Le Club de langues du canton de Triel Vernouillet Verneuil a pris le 13 juin 2015 le nom de **Club de langues du canton de Verneuil sur Seine** pour tenir compte des modifications de la carte territoriale résultant du décret du 21 février 2014. En effet, le canton de Triel sur Seine, qui était composé des trois communes de Triel sur Seine, Vernouillet et Verneuil sur Seine a été remplacé par le canton de Verneuil sur Seine, qui comprend les 13 communes de Verneuil sur Seine, Les Alluets le Roi, Crespières, Davron, Feucherolles, Médan, Morainvilliers, Noisy le Roi, Orgeval, Saint Nom la Bretèche, Triel sur Seine, Vernouillet, Villennes sur Seine (70.000 habitants environ).

Le Club est d'abord une association de Jeunesse et d'Education populaire agréée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Yvelines (DDCS). Cet agrément, accordé le 16 novembre 1995 par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports des Yvelines (DDJS), a été renouvelé le 10 juillet 2007.

L'expression « Education Populaire » semble avoir été créée pour le Club. Comment mieux décrire, en effet, l'ensemble des activités qui réunissent, dans un même esprit d'apprentissage et d'ouverture sur le monde, des enfants à partir de 4 ½ ans, à la recherche d'une sensibilisation aux langues étrangères ou d'un soutien scolaire, des étudiants à la recherche de groupes de discussion dans les langues qu'ils ont apprises et qu'ils maîtrisent plus ou moins bien, d'adultes en activité à la recherche d'un perfectionnement et d'une ouverture plus large à une culture étrangère devenue professionnellement indispensable, de chômeurs de tous âges à la recherche d'une amélioration de leur profil d'emploi, de retraités à la recherche d'un «hobby » intelligent (les adhérents les plus âgés ont dépassé 80 ans) ?

Les objectifs du Club, précisés dans ses statuts, sont de « promouvoir et développer l'étude des langues étrangères, tant auprès des adultes que des enfants, et de favoriser les rencontres entre des personnes de culture et de langue différentes ». Ses moyens d'action : cours, activités culturelles, voyages, bibliothèque, moyens audiovisuels, etc.

Le Club, qui a fêté le 10 janvier 2016 ses 30 ans d'existence, accueille chaque année 400 adhérents actifs environ, dont plus de 50% d'enfants de moins de 16 ans. Il est devenu une institution indispensable du canton de Verneuil sur Seine et les trois municipalités de l'ancien canton (Verneuil, Vernouillet et Triel) qui apportent depuis l'origine un soutien financier à son fonctionnement, en sont bien conscientes. Verneuil lui affecte en plus des locaux permanents et exclusifs, tandis que Vernouillet et Triel lui offrent des créneaux horaires sur leurs salles.

40% des adhérents sont vernoliens, plus de 90% habitent le nouveau canton. Les autres viennent de communes avoisinantes.

Bien que les conditions d'accès aux cours soient identiques - quels que soient le lieu de résidence et la langue - pour les sept langues étrangères enseignées (anglais, allemand, arabe littéraire, chinois, espagnol, italien et russe), plus le français langue étrangère, la part de l'anglais demeure prédominante (en 2015-2016 82% des adhérents, soit 73% des adultes et 89% des enfants).

Enfin, le Club est depuis son origine un organisme de formation professionnelle continue, déclaré sous le n° 117 801 730 78, qui peut à ce titre signer des Conventions avec les employeurs et leur permettre ainsi de financer la formation de leurs salariés. Ces formations peuvent se dérouler soit dans les locaux de l'entreprise aux heures ouvrables, soit dans ceux du Club en dehors des heures de travail. Avec ses 30 ans d'expérience, le Club répond aux critères de qualité des actions de formation fixés par le décret n° 2015-790 du 30 juin 2015. Ses formations sont dites qualifiantes, c'est-à-dire qu'elles ne conduisent pas directement à l'obtention d'un diplôme, mais elles peuvent devenir CERTIFIANTES, le Club pouvant préparer et présenter les candidats aux différents tests ou examens officiels des langues étudiées (TOEIC, Goethe Institut, CILS, LELE, etc.).

Le Club, dirigé par un Conseil d'administration composé de 6 bénévoles, emploie 13 professeurs à temps partiel, généralement de langue maternelle, et une secrétaire (voir le trombinoscope).